

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance du JEUDI 18 octobre 2012 – 10h/17h30

Salle 201

3, Place de Fontenoy 75 007 Paris

ORDRE DU JOUR

Journée d'études du CSMM

Approbation du compte rendu de la séance précédente du 20 septembre 2012 à jour correction 1

MATINEE

10h00 ► 1 ■ Accueil par le Président et ouverture de la séance par monsieur Frédéric CUVILLIER, Ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche.

A- CONJONCTURE MARITIME

10h30/11h15 ► 2 ■ Présentation de la conjoncture actuelle du transport maritime et de ses perspectives par monsieur Loïc ABALLEA et madame Lisa SUTTO de la mission flotte de commerce du MEDDE et débat.

11h15/12h00 ► 3 ■ Analyse, par monsieur Philippe BRAULT, associé et administrateur du cabinet Barry Rogliano Salles, des forces et faiblesses du transport maritime international, des conséquences pour la France, puis discussion.

12h00/12h15 ► 4 ■ Éléments d'ouverture par Armateurs de France.

vers 12h20

déjeuner au Ministère de la santé et des affaires sociales avenue DUQUESNE (plateau).

APRES-MIDI

B - REFORME PORTUAIRE

14h00 – 14h15 ► 5 ■ Point de vue (bilan, enjeux) de la FNP/CGT.

14h15 – 14h30 ► 6 ■ Point de vue (bilan, enjeux) de FO.

14h30 - 14h45 ► 7 ■ Point de vue (bilan, enjeux) de la CFDT.

14h45 – 15h15 ► 8 ■ Témoignage et retour d'expérience d'un opérateur portuaire national par monsieur Jacques KUHN et discussion.

15h15 – 15h45 ► 9 ■ Intervention de l'Union des Ports de France, monsieur Hervé MARTEL, président du directoire du GPM du Havre et débat.

15h45 – 16h15 ► 10 ■ Intervention de la DGITM, monsieur Patrick BOURVEN sous directeur des ports et du transport fluvial et débat.

C – CONCURRENCE

16h 15- 16h30 ► 11 ■ Analyse de la FNP/CGT.

16h30- 17h00 ► 12 ■ Présentation, par monsieur Pierre CHAMBU, sous directeur des services et réseaux à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes au ministère des finances, de la problématique concurrentielle « manutention portuaire » à l'issue de la réforme de 2008, et débat.

D – Questions diverses